

Conditions générales de vente

Comment s'inscrire :

Veillez remplir le formulaire d'inscription et l'envoyer ,

- **Par courrier** accompagné d'un chèque d'arrhes de 200.00 €, arrhes qui seront déduites du coût du stage, à :
Alexandre de Paris, à l'attention de Claire Treillard, 3, Avenue Matignon, 75008 Paris

Le chèque d'arrhes permet de réserver une place et ne sera encaissé qu'après avoir suivi le stage.

- **Par email** conjointement au paiement du montant des arrhes par virement bancaire à claire.treillard@shampoo.fr

Votre inscription sera prise en compte à réception du formulaire et des arrhes. Une convocation et un programme de stage contenant les horaires et les outils à apporter seront envoyés par email une dizaine de jours avant le stage. Le solde est à régler au plus tard sur place par chèque, ou en espèces ou par carte de crédit.

Financement et Prise en charge :

Toutes nos formations sont agréées par les Fonds d'Assurances de Formation et peuvent à ce titre bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale de leur coût pédagogique. Notre organisme est référencé sur le DATADOCK.

- Vous êtes chef d'entreprise : le coût pédagogique HT peut être pris en charge, partiellement, par le FAFCEA.

Vous pouvez également être indemnisé pour vos frais annexes : transport, hébergement, repas.

(selon les critères de l'année en cours; toutes les informations : www.fafcea.com)

Nous vous fournissons, lors de votre inscription, les pièces nécessaires afin que vous puissiez constituer votre dossier de demande de prise en charge.

- Vous êtes salarié(e) : le coût pédagogique peut être pris en charge, partiellement ou totalement, par l'AGEFOS PME. (Selon les critères de l'année en cours : www.agefos-pme.com). Nous vous fournissons les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier de demande de prise en charge lors de votre inscription.

- Vous êtes intermittent(e) du spectacle : nous vous accompagnons pour le montage de votre demande de prise en charge. Dès réception de la convention de l'AFDAS, notifiant l'accord de prise en charge, nous procédons à votre inscription définitive. En cas de prise en charge partielle du coût pédagogique, la différence, entre le devis et la prise en charge par l'AFDAS, est à régler au cours de la période de formation (se renseigner auprès de l'académie).

Tarifs et règlements :

Tous nos stages se déroulent en Français; traducteur à votre charge et mise en relation sur demande.

Les prix indiqués s'entendent T.V.A. incluse. (sauf sous certaines conditions pour les ressortissants de la communauté européenne). Les arrhes ne peuvent pas prétendre à un remboursement mais peuvent être créditées pour réserver une autre formation dans un délai d'un an. Toute personne n'étant pas à jour de son règlement pourra se voir refuser l'accès au stage.

Matériel

Chaque stagiaire doit apporter ses propres outils de travail et est responsable de son matériel. L'académie Alexandre de Paris décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de tout objet personnel au stagiaire.

Absence ou annulation

L'académie se réserve le droit de reporter ou d'annuler votre inscription si la planification de la formation devait changer pour des raisons d'organisation interne et/ou en cas de force majeure.

En cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué. Le paiement pourra être crédité pour assister à une autre formation dans un délai d'un an et si l'absence d'ordre médical ou relevant d'une force majeure, est justifiée par la production d'un document officiel.

Droit à l'image

Chaque stagiaire accepte le fait que son image soit utilisée à des fins de communication interne ou externe afin de promouvoir l'activité de l'Académie Alexandre de Paris. (Vidéos ou photos prises au cours des stages par notre équipe pédagogique). Sur simple demande écrite, auprès de l'académie, tout stagiaire peut demander que son image ne soit pas utilisée.



Alexandre de Paris

3, Avenue Matignon, 75008 Paris - Tél +33(0)1 55 350 355

claire.treillard@shampoo.fr - www.alexandredeparis-coiffure.com

TVA intracommunautaire: FR 18 383 597 366 - SAS au capital de 1 102 500€ - Siret 383 597 366 000 38

SOCIETE GENERALE / IBAN FR76 30003 01098 00020788977 61 / SWIFT BIC : SOGEFRPP